

L'Europe: le sujet de la présidentielle

Pierre-Cyrille Hautcoeur

En 1931, une crise bancaire européenne relançait la crise économique américaine de 1929, détruisait le système monétaire international d'étalon-or et débouchait sur une destruction des échanges et des relations internationales qui trouvait son achèvement dans la seconde Guerre mondiale. Ce scénario peut-il se répéter ? Non sans doute, si l'on considère qu'il n'avait été rendu possible que par les rancœurs entre nations européennes et l'isolationnisme américain issus de la Grande Guerre. Mais peut-être, quoique en plus lent et moins guerrier, si l'on considère le processus de méfiance cumulative qui est aujourd'hui à l'œuvre entre systèmes bancaires et dettes publiques européennes. Les Européens avaient tiré des années 1930-45 la nécessité de leur union. La crise actuelle révèle que l'union économique et monétaire ne se suffit pas à elle-même, et impose de nouveaux choix qui devraient être au cœur des prochaines échéances électorales.

Jusqu'à présent, les gouvernements tentent de trouver à la crise financière des solutions de court terme qui ne remettent pas en cause l'équilibre des pouvoirs en Europe et en particulier leur propre autonomie vis-à-vis des institutions européennes. Malheureusement, ces solutions souffrent toutes d'une absence de crédibilité parce qu'elles se refusent aux transformations politiques qui seules permettraient leur succès. Ainsi, à court terme restructurer certaines dettes publiques permettrait de réduire leur poids, mais serait facilité par l'existence d'une dette collective de l'union dans laquelle pourraient être converties ces dettes. La recapitalisation/nationalisation des banques, c'est-à-dire des augmentations de leur capital imposées par les Etats et souscrites par eux, est indispensable sauf à vouloir faire subventionner les actionnaires des banques par le contribuable. Elle ne peut réussir qu'au niveau européen, car

certains Etats ne sont pas en mesure de sauver seuls leurs banques et parce que l'Europe est le marché domestique de ces banques. Mais quel que soit le dosage de restructuration des dettes et de recapitalisation des banques, sa réussite dépendra de l'émission d'obligations européennes, qui ne pourra réussir que si elles bénéficient de la garantie solidaire des différents Etats. Une telle garantie est inacceptable pour les plus crédibles de ceux-ci en l'absence d'un contrôle du comportement des plus endettés, c'est-à-dire d'un pouvoir fédéral et de recettes fiscales propres de l'Union, ce qui implique également une vraie réforme politique. Quant au financement monétaire (le rachat de dettes publiques par la Banque centrale européenne), il équivaut à une taxe européenne, et ne devrait pas – si tentant cela soit-il – être envisagé sans un débat démocratique à cette échelle.

Les grandes lignes d'une solution fédérale européenne sont connues : un gouvernement européen responsable devant le Parlement, coordonnant les budgets nationaux et le niveau des déficits. Une telle solution n'impose pas d'unifier la fiscalité, mais elle doit sans doute assurer la coopération contre l'évasion fiscale, consolider les accords de double imposition et créer un corps international d'inspecteurs fiscaux capables de contrôler la perception des impôts et d'aider les gouvernements nationaux ou locaux à l'organiser, par exemple en mettant en place en Grèce un cadastre.

Peut-on envisager d'autres solutions ? Chaque Etat peut certes rester responsable de ses dettes et de ses banques, et certains faire défaut. Chacun s'accorde aujourd'hui que la Grèce s'y résoudra tôt ou tard. Au-delà des conflits qu'en l'absence de solution européenne produiraient à court terme de tels chocs, du fait de la tentation pour les défaillants de privilégier leurs nationaux sur les étrangers, on devrait craindre une spirale déflationniste et une désintégration de la zone euro. Un désendettement brutal, tant privé que public, aurait lieu dans une grande partie de l'Europe, et provoquerait sans doute une récession durable. Les recapitalisations des systèmes bancaires

en résultant conduiraient, si elles étaient menées nationalement, à réduire l'intégration du système bancaire européen, ce qui rendrait de plus en plus difficile l'action de la BCE. A ce stade, les gains de l'union monétaire risqueraient de devenir plus faibles que ses coûts...

Seules les crises remettent en cause les institutions établies. La crise actuelle impose de choisir comment répartir les pertes d'une manière à la fois juste, qui ne pénalise pas la reprise économique et qui n'incite pas les acteurs à l'origine de la crise (créanciers comme débiteurs) à recommencer. Seul un processus démocratique à l'échelle européenne peut aujourd'hui éviter la spirale de déflation et de désunion. Nos politiques ne mériteront le nom de responsables que s'ils exposent clairement ces enjeux et leurs solutions.

Pierre-Cyrille Hautcoeur

EHESS, Ecole d'économie de Paris